MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES

800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5061
FAX : (646) 781-9974

SEANCE D'INFORMATION SUR LA SITUATION EN GUINEE-BISSAU

DECLARATION DE
S.E.M. Alcide DJEDJE
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM DE LA CÔTE D'IVOIRE AUPRES DES NATIONS UNIES

A vérifier au prononcé

New York, le 16 mai 2018

Madame la Présidente,

Je remercie Monsieur Tayé-Brook ZERIHOUN, Sous-Secrétaire Général aux Affaires politiques et Monsieur Yury FEDOTOV, Directeur Exécutif de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), pour la qualité de leurs exposés.

Je salue également la participation, à cette séance d'information, de Monsieur Mauro VIERA, Représentant Permanent du Brésil et Président de la Configuration Guinée-Bissau de la Commission de la Consolidation de la paix.

Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter Monsieur José VIEGAS FILHO pour sa nomination en qualité de Représentant spécial du Secrétaire Général, Chef du Bureau Intégré des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), et rendre également hommage à son prédécesseur, Monsieur Modibo TOURE, pour le travail remarquable effectué à la tête du Bureau.

Madame la Présidente,

Depuis l'adoption, le 28 février 2018, de la Résolution 2404 (2018) relative au renouvellement du mandat du Bureau Intégré des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix en Guinée-Bissau, les informations encourageantes en provenance du pays marquent une réelle rupture avec la situation antérieure, caractérisée notamment par une impasse institutionnelle et politique.

En effet, sur la base d'un dialogue franc et d'une concertation apaisée, les acteurs politiques bissau-guinéens, notamment le Président José Mario VAZ, le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC) et le Parti du Renouveau Social (PRS), semblent s'être résolument engagés à œuvrer de concert, afin de conduire leur pays sur le chemin d'une paix durable.

Je voudrais, à ce stade de mon intervention, féliciter l'ensemble des acteurs, y compris la société civile et les leaders religieux, et les encourager à poursuivre ces efforts, en vue d'un avenir meilleur pour la Guinée-Bissau.

A cet égard, la nomination d'un Premier Ministre de consensus, en la personne de Monsieur Aristides GOMES, la fixation de la date des élections législatives au 18 novembre 2018, la réouverture et le fonctionnement du Parlement, ainsi que la formation d'un Gouvernement inclusif, le 25 avril 2018, attestent de cet élan nouveau, certes fragile, mais porteur d'espoir.

Ces différents actes, qui posent les prémices d'une sortie de crise pacifique, résultent des avancées réalisées dans la mise en œuvre de l'Accord de Conakry du 14 octobre 2016, qui demeure le seul cadre consensuel devant permettre de trouver une solution durable à la situation bissau-guinéenne.

Toutefois, en dépit de ces signaux positifs, les énormes défis à relever exigent l'appui et l'accompagnement continus de la Communauté internationale, afin de surmonter les obstacles à une paix définitive en Guinée-Bissau.

Il s'agit de la réalisation des prochaines étapes de l'Accord de Conakry, en l'occurrence l'organisation d'une table ronde pour le dialogue national, la signature d'un Pacte de stabilité, et l'organisation des élections législatives.

Sur ce point, il convient de prendre en compte les objectifs prioritaires clairs assignés par la Résolution 2404 au BINUGBIS, notamment en ce qui concerne les élections.

Mon pays voudrait donc en appeler aux donateurs et à la Communauté internationale afin de créer les conditions techniques nécessaires à l'organisation ~~des~~ d'élections législatives ouvertes, justes et crédibles.

Par ailleurs, la coopération entre le BINUGBIS et les Organisations régionales, notamment la CEDEAO et les partenaires internationaux, devra se poursuivre afin d'aider à stabiliser le pays.

Madame la Présidente,

L'un des défis importants auxquels est confrontée la Guinée-Bissau porte sur les questions sécuritaires, tant à l'intérieur du pays, qu'aux frontières. Relever ce défi passe nécessairement par la mise à jour de la législation en la matière et des mécanismes nationaux permettant de combattre plus efficacement la criminalité transnationale organisée, notamment le trafic de drogue et le blanchiment d'argent qui menacent la sécurité et la stabilité de la Guinée-Bissau et de la sous-région.

Dans cette optique, le Conseil de Sécurité, à travers sa Résolution 2404, encourage une implication plus conséquente de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime afin de lutter énergiquement contre ces fléaux.

A cet égard, mon pays voudrait rappeler, notamment dans le cadre de la coopération ONUDC-CEDEAO, l'existence du Plan d'Action régional de la CEDEAO pour l'Afrique de

l'Ouest pour la période 2016-2020, dont la mise en œuvre a pour objectif de contribuer, entre autres, à la réduction de la toxicomanie, du trafic de stupéfiant et de la criminalité dans la sous-région.

Il importe de garder à l'esprit qu'une mauvaise gestion de la question sécuritaire pourrait négativement impacter le processus politique en cours.

Dans cette perspective, il nous paraît essentiel de procurer à l'ONUDC, les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission, afin de contribuer à une sortie de crise réussie.

En définitive, seule l'appropriation par les acteurs politiques bissau-guinéens, de leur propre destin et le soutien continu des partenaires internationaux permettront à la Guinée-Bissau de recouvrer la paix, gage de son développement économique et social.

Je vous remercie.